



Retraite Sportive CHARMEIL-VENDAT-ST.REMY



Procès -Verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 31 août 2018 à VENDAT

Bureau

Présents : Mmes M.N. Alves, M Thomas ; Mrs J. Bodin, H. Rebours, J Morand

Vérificateurs aux comptes : Mme Ch Bouet , Mr A. Barthelat .

Nombre de membres présents : 104 présents + 5 procurations = 109 adhérents

Le nombre d'adhérents est de 175, la tenue de l'assemblée n'étant pas soumise à un quorum, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 9h35.

Accueil des participants.

Mesdames, Messieurs, Chers amis, bonjour.

Votre présence à cette AG est la preuve de l'attachement que vous portez à notre association et c'est pour moi un plaisir de vous y retrouver.

Tout d'abord, je vous présente les élus, M. Jean-Marc Germanangue, Maire de Vendat et Madame Martine Demarque adjointe au maire de Saint Rémy en Rollat qui représente M. Alain Dumont retenu par ses obligations professionnelles.

Et, Madame Yvette Boissery, Présidente du Comité Départementale de la Retraite Sportive de l'Allier.

Mesdames, Monsieur, c'est un honneur de vous accueillir à cette AG, merci de votre présence.

C'est la première AG de notre comité directeur et je vous demande par avance d'être indulgents pour les hésitations, et autres maladresses que vous pourriez constater.

Vous savez tous que vous avez un président qui n'a pas brigué le poste, mais soyez surs que je prends cette charge avec le maximum de sérieux

Rapport moral du Président :

Le nouveau comité directeur que j'ai le plaisir de présider vient de terminer la première année d'exercice. Pour plusieurs d'entre nous c'est une année de découverte des obligations et devoirs de ces nouvelles fonctions. Ce sont aussi des moments de plaisir quand rencontrant les adhérents dans leurs activités je suis accueilli par leurs sourires qui témoignent de leur satisfaction d'appartenir à notre club.

J'avoue humblement que le fonctionnement département, région et fédération me perturbe un peu car j'ai fait en sorte d'y échapper pendant toute ma vie professionnelle, quittant des structures importantes pour créer quelques très petites unités ou tout est décidé directement. Je fais en sorte m'y adapter.

Je remercie Mme la Présidente et tous les membres du CODERS de toujours répondre à mes questions avec diligence parfois à des heures où tout un chacun se repose.

Nous avons fait de notre mieux

- Sous l'impulsion de Jean Marie Castagnet, une section tennis de table a vu le jour J'en profite pour remercier le CODERS qui a mis à notre disposition une table
- Bernard Demaretz et une solide équipe ont parfaitement réussi un beau réveillon du 31 décembre qui a permis de faire un peu de bénéfice. Ceci a permis au club de prendre en charge une partie d'une sortie à Lyon et assurer une sortie raquette avec un guide à Super Besse
- La participation à IRONMAN est aussi une innovation nous en reparlerons plus loin.
- Sur le plan local, nous nous attachons à toujours (ou presque) répondre présents aux invitations des municipalités de Vendat et St Rémy que ce soit pour des festivités ou des manifestations organisées par elles, car nous avons un but commun : apporter du bien être aux habitants.
- Sur le plan communication, nous avons plaisir à passer des encarts dans les bulletins municipaux et de temps à autres des articles sur les journaux locaux La Montagne ou La Semaine de l'Allier Nous devons nous améliorer sur ce plan et une distribution de tracts dans les boites à lettre en particulier de Charmeil est à prévoir.
- Le problème récurrent de la formation sera attaqué cette saison.
- Il semble que dans l'ensemble, la convivialité: point fort de notre club ait été au moins maintenue.

J'invite l'assistance à respecter un moment de silence en témoignage de notre solidarité envers ceux qui ont eu la douleur de perdre des proches ou qui luttent pour garder ce que nous avons tous de plus cher : la santé.

Adoption du Procès-verbal de l'AG du 01 septembre 2017.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu financier, subventions.

La Trésorière détaille les différents compartiments du compte de résultats et donne le solde : au 31/08, il est de 4 649 euros. Le montant de la subvention octroyé par Vendat est de 100 € et celle de St Rémy ne nous a pas encore été créditée. Merci aux élus présents pour ces aides financières.

Rappel : le compte bancaire du club a été transféré (non sans mal) de la Banque Postale au Crédit Agricole pour des raisons de cout de gestion mensuel.

Rapport des vérificateurs aux comptes.

Alain Barthelat présente le rapport de vérification des comptes qu'ils ont effectué avec Christiane. Bouet

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président remercie la trésorière et les vérificateurs pour leur excellent travail.

Budget prévisionnel.

Il est à l'équilibre et a été établi et approuvé par le CD du 20 juillet. Il tient compte des indemnités versées par IRONMAN mais pas d'éventuels bénéfices résultants du réveillon La lecture est faite par la trésorière ; le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Cotisations, adhésions et certificats médicaux saison 2018/2019.

Cette année le comité directeur propose maintenir le montant de la licence à 42 euros et de porter à 26 euros la licence des animateurs, montant de la part reversée à la Fédération. Pas d'objection.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La participation mensuelle pour le yoga, le self défense et le qi gong reste identique à l'an dernier.

Pour le yoga, le Comité directeur propose de supprimer la participation à la séance pour une participation mensuelle de 15 € réglée en fin de mois.

Après délibération, cette proposition est adoptée (11 pour, 0 contre, 0 abstention !!!!) sur les 15 personnes présentes pratiquant le yoga.

Pour les mois qui comportent moins de 4 séances du fait de congés scolaires, la participation mensuelle sera calculée au prorata du nombre de jeudi (3/4 ou 1/2) arrondi à l'euro inférieur soit 11 € ou 7 €.

Pour obtenir la licence, un nouvel adhérent doit remettre un certificat médical précisant son aptitude aux activités choisies, un chèque de 42 € montant de la cotisation, l'imprimé relatif à l'assurance signé, le recueil de consentement des personnes signé et la demande d'adhésion personnelle.

Pour renouveler sa licence, il faut : l'attestation relative au questionnaire santé ou un certificat médical si vous avez répondu oui à une des questions, le chèque de 42 €, le bordereau d'assurance signé et le recueil de consentement des personnes signé.

RAPPEL : les participants qui n'auront pas renouvelé leur licence pour le **30 septembre ne pourront pas participer aux activités (ni eux ni surtout le club ne seront assurés** – il est demandé aux animateurs de bien vérifier que chaque participant a bien sa licence à jour).

Rapport d'activités de l'année écoulée.

- **Pétanque**: 5 joueurs assidus en moyenne. Belle représentation de notre club au niveau départemental
 - Au challenge de St-Hilaire le 3 mai où notre club se classe premier
 - à Varennes le 29 mai, où les 2 triplettes présentes se classent 3^{ème} et 9^{ème}
- **Gym-équilibre** : L'effectif reste stable 18 participantes en moyenne avec occasionnellement une participation de Bellerivois. Reprise le 10 septembre.
- **Randonnée à la journée** : Effectif moyen de 20 marcheurs pour des randonnées de 19km.
- **Grande randonnée** : La moyenne est 23 pratiquants pour des randonnées de 13 km..
- **Moyenne randonnée** : 20 adeptes en moyenne avec de forte fluctuation (15-20) pour des marches de 7 km en moyenne
- **Marche-promenade** : Le nombre de marcheurs est de 5 à 7 personnes en moyenne sous l'animation de Jean-François (en cours de formation).
- **Tir à l'arc** : Les archers sont environ 25 par séance avec la retraite sportive de Bellerive. Le club a terminé premier au challenge du Donjon du 12 avril. Reprise le lundi 3 septembre à St-Rémy Conjointement avec RS Bellerive nous confirmons notre candidature à l'organisation de la rencontre interclub qui se tiendra le 18 avril 2019 au gymnase Jules Ferry de Vichy.
- **Atelier Mémoire en éveil** : Le chiffre de participants est stable avec 22 personnes en moyenne. Reprise mercredi 19 septembre.

- **Yoga**: La moyenne est de 15 yogis.
- **Cyclotourisme et VTT** : Pas d'augmentation de licenciés. Seulement 5 sorties cette année
- **VTT promenade** : 3 -4 personnes effectuent des parcours hebdomadaires de 20 km autour de Vendat. Reprise vendredi 7 septembre.
- **Le tennis adapté et le swin-golf** : Se pratiquent en commun avec les collègues de Bellerive, pas de nouvelles recrues. 4 personnes de Vendat participent au tennis mais malheureusement quelques problèmes de santé ont un peu réduit encore ce nombre espérons que tout va rentrer dans l'ordre. Pour le swin golf effectif stable
- **Qi Gong** : inquiétude sur la pérennité de l'activité avec seulement 3-4 personnes lors des dernières séances. Pas encore de nouvelle de l'animatrice pour la saison 2018-2019.
- **Self-défense** : une moyenne de 6 personnes avec une pointe à 11 avec Bellerive. Cette activité se déroulera de 14 à 15h les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois.
- **Tennis de table** : 6 participants. A noter la belle prestation de nos pongistes pour leur première participation au challenge départemental de Moulin le 15 mai!

Ne pas oublier que vous pouvez participer à plusieurs activités et que vous pouvez essayer une nouvelle activité sans formalité autre qu'avertir l'animateur.

Formation premiers secours

Groupama nous propose de former 10 personnes aux premiers secours le 5 octobre 2018

Merci de faire part le plus rapidement possible de vos candidatures à Marie Noëlle

Nous remercions Jean Paul qui nous a permis d'obtenir cette aide

Compte-rendu des sorties, manifestations, participations aux challenges départementaux et inter clubs.

- Visite en pays Roannais 35 participants le 19 septembre 2017
- Réveillon de la St Sylvestre 140 convives environ très bonne ambiance
- Galette des rois tirée à l'occasion de l'AG extraordinaire le 5 janvier
- Sortie raquettes à Super Besse le 19 janvier une réussite dommage que seuls les randonneurs soient venus, c'était pour tous et accessible à tous
- Rétrospective le 16 février petit film suivi de dégustation des crêpes et gâteaux confectionnés par nos pâtisseries
- 10^{ème} anniversaire du stade aquatique le 24 mars: nous avons été représentés par André BERNARD et 6 membres du club sont venus l'encourager.
- Participation de notre club à la circulation pour la course cycliste du 11 mai à Vendat
- Fête Mondiale du Jeu à St-Remy en Rollat le 26 Mai 2018 : participation des archers
- Séjour à MARSEILLE organisé par une agence extérieure du 29 Avril au 6 Mai : rien à signaler
- Journée à Lavoine le 7 juin à l'invitation de Bellerive : bonne représentation de notre club avec participation de nos animateurs aux activités. Bellerive a demandé au club de Vendat de participer à la préparation de la prochaine journée au Montoncel.
- La journée à Lyon du 19 Juin en bus s'est déroulée dans une bonne ambiance
- Journée ambroisie le 30 juin à Vendat, forte participation du club
- IRONMAN : 33 participants ont animé le poste de ravitaillement de Bas-et-Lezat les 25-26 août. Pour cette prestation, le club va recevoir 600 €. Outre cet avantage ces 2 journées

ont permis à des personnes de diverses activités de passer un moment ensemble et de mieux se connaître, ce qui est difficile hors ce type d'évènement. Merci à tous et particulièrement à Jean Morand qui m'a plus que secondé.

- Sortie en co-voiturage programmée le mardi 18 Septembre sur le secteur de Paray Le Monial – Charolles Il est urgent de vous inscrire auprès de Daniel Fayet ou Bernard Demaretz avant le 10 septembre au plus tard.
- Réveillon du 31 décembre : il est de nouveau programmé. Les préparations s'avancent, les invitations vous parviendront

Formation.

Jean-François Janin pour la marche-promenade (formation à terminer)

Jean-Marie Castagnet pour le Tennis de table

Daniel Fayet a renouvelé son PSC1 et Jacques BODIN a suivi le même stage en tant que serre file de rando

Activités 2018/2019 et calendrier.

Pour l'instant le calendrier des diverses manifestations n'est pas encore établi, vous serez informés sur le site internet du Club

Progressivement, les informations concernant la vie du club seront disponibles exclusivement sur le site internet du club.

Les informations locales qui nous sont transmises par les municipalités ou d'autres clubs sont consultables dans la rubrique « Vie du club Informations externes au club ».

Le site a été actualisé pour être visualisé de la même manière à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Rappel le tableau récapitulatif des activités et des coordonnées des animateurs sont consultables sur le site internet (www.retraitesportive03110.com).

Pensez à le consulter régulièrement.

Site FFRS

N'oubliez pas que vous avez beaucoup de renseignements disponibles sur le site internet de la Fédération.

Vous avez accès avec votre licence à beaucoup d'informations y compris sur les formations et les stages de formation.

Manifestations du CODERS.

Il suffit de consulter le site internet du CODERS 03I. Le Congrès départemental se déroulera le 15 novembre à St-Pourçain.

Informations, questions diverses.

Francis Vasseur : Y a-t-il des candidats à la formation et quelle action nous comptons entreprendre pour les formations.

Nous mettons à disposition le cursus de formations pour tout candidat animateur. Ils pourront compter sur le club pour les appuyer dans leur démarche.

Nous ne manquerons pas cette année de mettre l'accent sur ce problème crucial.

Nous ne pouvons forcer personne à devenir animateur, mais les anciens vieillissent et il va être impératif de les seconder puis de les remplacer. Il appartient aux adhérents les plus jeunes de se lancer dans cette aventure car faire une formation demande un investissement financier pour le CODER et la FFRS et il est logique de "rentabiliser" ces formations sur la plus longue durée possible.

Il est rappelé que ces formations ne coûtent rien directement au club ni bien sûr aux adhérents.

Discutez en avec les animateurs de vos activités, ils n'ont pas l'air si malheureux que ça !!

Mot des élus.

Mr Jean-Marc Germanangue, Maire de Vendat, nous remercie de l'avoir invité et pour notre participation aux différents activités proposées ou sollicitation de la mairie de Vendat. Il nous félicite pour notre participation à l'IRONMAN.

Mme Martine Demarque adjointe au maire de Saint-Rémy-en-Rollat nous remercie aussi pour notre présence lorsque la mairie a besoin de nous pour des événements festifs programmés à St-Rémy.

Mot de la Présidente du CODERS.

Mme Yvette Boissery félicite aussi le Président et les animateurs pour la bonne marche du club et insiste aussi pour un renouvellement des animateurs afin de faire perdurer l'ensemble de la Retraite Sportive. Elle signale que pour être animateur, il faut des prérequis comme être aide animateur avant de faire une demande de stage. Elle remercie aussi les municipalités pour leur aide financière, car la participation financière venant de la Fédération ou de l'Etat est en diminution.

Clôture de l'Assemblée Générale.

Je remercie chaleureusement les élus et la Présidente du CODERS d'avoir honoré de leur présence l'assemblée et pour les propos qu'ils ont tenus. Je vous remercie tous de votre écoute et déclare l'AG clôturée

Je vous invite maintenant à rejoindre l'apéritif-buffet qui vous attend

Le Secrétaire

Hervé REBOURS



Le Président

Jacques BODIN

